

## PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais

Arras, le 7 décembre

*Service de l'Environnement  
Unité Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques*

**Courriel** : [ddtm-participation-public@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:ddtm-participation-public@pas-de-calais.gouv.fr)

**Décision concernée** : Projet de cartographie et identification des cours d'eau au titre de la police de l'eau dans le département du Pas-de-Calais – Secteur Marque Deûle

**Période de consultation** : du 12 novembre au 2 décembre 2018

### Participation du public

#### Synthèse et réponse aux observations du public

Le projet de cartographie identifiant les cours d'eau au titre de la police de l'eau dans le département du Pas-de-Calais a été mis à disposition du public du 12 novembre au 2 décembre 2018 conformément aux dispositions de la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012.

A l'issue de cette consultation, aucune observation n'a été reçue à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais.

Observation formulée	Réponse de l'administration
<i>Néant</i>	Par conséquent, la cartographie est validée telle que proposée.

En conséquence, la cartographie des cours d'eau est la référence pour l'application de la réglementation issue des articles L.214-1 et L.214-6 du code de l'environnement dès sa mise en ligne sur le site de la Préfecture à l'adresse ci-dessous :

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable/Eau-Travaux/Cours-d-eau-Travaux-riviere>.